

RESTAURATION / INTERNAT

Inscription

Comment s'inscrire à l'internat ?

- 1) **Compléter la fiche n°1** « inscription internat / demi-pension »
- 2) **Compléter la fiche n°2** « fiche financière »
- 3) **Déposer** les fiches n°1 et n°2 accompagnées d'un chèque de 45 euros (à l'ordre de l'agent comptable du lycée La Martinière Duchère) et du PASS REGION **au service intendance bâtiment A**.

Comment s'inscrire à la demi pension ?

Pour commencer la rentrée, la formule au ticket est choisie par défaut pour l'ensemble des élèves.

- 1) **Compléter la fiche n°1** « inscription internat / demi-pension »
- 2) **Compléter la fiche n°2** « fiche financière »
- 3) **Déposer** les fiches n°1 et n°2 accompagnées d'un chèque de 40 euros (à l'ordre de l'agent comptable du lycée La Martinière Duchère) et du PASS REGION **au service intendance bâtiment A** :
- 4) Lorsque l'emploi du temps est connu et définitif, vous avez la possibilité de choisir une formule au forfait (5 jours / 4 jours / 3 jours) :
 - **Compléter la fiche n°3** « choix de la formule au forfait »
 - **Déposer** la fiche n°3 **au service intendance bâtiment A avant le vendredi 16 septembre 2022**

FICHE N°1 : INSCRIPTION INTERNAT / DEMI-PENSION

NOM DE L'ÉLÈVE : **PRENOMS :**

Date de naissance : Classe :

Numéro dossier PASS REGION :

Pour l'inscription à la demi-pension et/ou à l'internat tous les élèves doivent obligatoirement :

- S'acquitter d'un chèque **de 45 Euros** libellé à l'ordre de l'agent comptable du Lycée La Martinière Duchère (indiquez au dos du chèque le nom et prénom de l'élève)
- Choisir une formule ci-dessous :

Merci de cocher la formule choisie		Tarif du 01/09 au 16/12/2022	Coût journalier
Pour les élèves lycéens et étudiants demi-pensionnaires			
☐	Ticket lycéen (réservation du repas obligatoire à compter du 21/09/2021)	4,04 €	
☐	Ticket étudiant (réservation du repas obligatoire à compter du 21/09/2021)	3,30 €	
Pour les élèves internes lycéens			
☐	Forfait internes lycéens	593,37 €	8,990 €
Pour les élèves internes étudiants CPGE/BTS/DCG			
☐	Forfait complet internes étudiants repas matin-midi-soir compris	593,37 €	8,990 €
☐	Internes externes repas matin et soir compris	293,79 €	4,451 €

Tarifs votés au conseil d'administration

Date :

Signature :

CADRE RESERVE A L INTENDANCE

☐ PASS REGION numéro de dossier :

numéro de carte :

☐ Fiche financière remise

FICHE N°2 : FICHE FINANCIERE

NOM DE L'ÉLÈVE : **PRENOMS :**

Date de naissance : Classe : Sexe : ☐ **F** ☐ **M**

Régime : **EXTERNE ()** **DEMI-PENSIONNAIRE ()** **INTERNE ()**

NOM DU RESPONSABLE LEGAL(E) QUI PAIE LES FRAIS SCOLAIRES :

Date de naissance :

PROFESSION :

NOM DU RESPONSABLE LEGAL(E) QUI PERÇOIT LES AIDES :

Date de naissance :

PROFESSION :

La fourniture d'un RIB original de l'année 2022 est indispensable pour procéder aux divers remboursements des élèves ET ***au versement des bourses.***

- **Pour les élèves mineurs,** vous devez fournir le RIB du responsable légal (père ou mère de l'enfant) déclaré lors de l'inscription de votre enfant.
- **Pour les élèves majeurs,** vous pouvez soit fournir le RIB du responsable légal (père ou mère de l'élève), soit fournir le RIB de l'élève.

Si vous fournissez le RIB de l'élève, vous devez remplir l'autorisation parentale ci-dessous.

- **Les coordonnées bancaires fournies ne sont valables que pour l'année scolaire 2021 - 2022.**

MERCI DE RENDRE CE DOCUMENT AVEC
LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE RÉCENT
COLLÉ ICI

AUTORISATION PARENTALE SI L'ELEVE EST MAJEUR
(valable seulement pour l'année scolaire 2022 - 2023)

Je soussigné(e), (1)

agissant en qualité de père – mère – tuteur légal – tutrice légale (2), autorise mon fils - ma
fille (2)

nom et prénom de l'élève : classe :

à percevoir le montant de sa bourse ou d'un remboursement sur son propre compte bancaire.

Signature

date :

(1) Nom, prénom du père (ou tuteur légal), de la mère (ou tutrice légale)

(2) Rayer les mentions inutiles.

FICHE N°3 : CHOIX DE LA FORMULE AU FORFAIT

Avant le 16 septembre 2022

NOM DE L'ELEVE : **PRENOMS :**

Date de naissance : Classe :

☐ Numéro dossier PASS REGION :

- Choisir une formule ci-dessous

Merci de cocher la formule choisie (et les jours) pour l'année scolaire 2022/2023		Tarif du 01 septembre au 16 décembre 2022	Coût journalier
Pour les lycéens			
☐	Forfait lycéens 3 jours	156,07 €	3,902 €
☐	Forfait lycéens 4 jours	204,57 €	3,860 €
☐	Forfait lycéens 5 jours	243,14 €	3,684 €
Pour les étudiants			
☐	Forfait étudiants 3 jours	127,69 €	3,192 €
☐	Forfait étudiants 4 jours	166,89 €	3,149 €
☐	Forfait étudiants 5 jours	197,75 €	2,996 €
Pour les forfaits merci de cocher les jours choisis : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi			

Tarifs votés au conseil d'administration

La formule choisie prendra effet à compter du 19 septembre 2022.

Date :

Signature :

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION

Le restaurant fonctionne en self-service du lundi au vendredi de 11h30 à 13h20 et de 18h30 à 19h20.

L'accès est possible à toute personne munie d'une carte remise à l'inscription.

L'inscription au restaurant scolaire vaut pour l'année scolaire.

Tout changement doit être exprimé par courrier avant le début du trimestre concerné et remis à l'intendance Bâtiment A.

Principe de fonctionnement :

Pour commencer la rentrée, la formule au ticket sera choisie par défaut pour l'ensemble des élèves.

Pour les formules tickets lycéens ou tickets étudiants :

- ↳ Le compte de la carte repas doit être approvisionné et le solde doit être supérieur au prix du repas.
- ↳ Vous devez **réserver obligatoirement votre repas sur l'ENT du lycée avant 08h00 le jour concerné** : Rubrique E-services/Paiement 1/2 pension.
- ↳ **Sans réservation préalable aucun repas ne pourra être fourni.**
- ↳ 1 seul repas sera débité par jour. En cas de crédit insuffisant, l'élève ne pourra pas déjeuner. Il ne pourra en aucun cas lui être délivré de laissez-passer.

Mise en place de la réservation à compter du 19 septembre 2022

Pour les formules au forfait (à choisir avant le 16/09/2022) :

- ↳ Remise du document « choix de la formule » à l'intendance
- ↳ Pas de réservation en ligne des repas
- ↳ Paiement des factures à réception (pour les forfaits un échéancier de paiement est possible)

- ↳ En cas de perte, vol ou détérioration de sa carte, le titulaire doit s'adresser à l'**Intendance** pour demander le blocage de sa carte (opération gratuite) et/ou son remplacement avec report du solde du compte (**coût 8.00 Euros somme non remboursable** même si la carte est retrouvée). L'établissement n'est pas responsable des repas débités au moyen d'une carte perdue ou volée.

Modalités de paiement :

Différents modes de paiement vous sont proposés :

- **Par chèque** : libeller votre chèque à l'ordre de **l'Agent comptable du lycée La Martinière Duchère**, indiquer au verso vos nom, prénom et numéro de carte magnétique restaurant, déposer votre chèque sans enveloppe dans la boîte aux lettres grise placée dans le hall d'entrée du bâtiment A avant 10h pour un crédit le jour même.
- **En espèces ou par carte bancaire de 08h00 à 12h00** : présentez-vous au bureau « Hébergement », Bâtiment A, le matin (minimum 30 euros)
- **Par télépaiement via l'ENT du lycée** : Rubrique E-services/Paiement 1/2 pension.

En cas de difficulté financière, les familles peuvent bénéficier d'aides sociales.

Pour formuler une demande d'aide, prendre contact avec Mme DUBOIS assistante sociale (julie.blein@ac-lyon.fr).

Réservation des repas / paiement en ligne :

1) se connecter sur l'ENT : <https://martiniere-duchere.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

2) s'identifier (login et mot de passe remis à la rentrée)

3) choisir la rubrique "E-services / Paiement 1/2 pension"

Espace famille - LYCEE LA MARTINIERE DUCHERE - LYON

Connecté sous : Déconnecter

Solde au 28/08/2019 : **29,20 €**

Accueil | Créditer | Opérations financières | Réservation

Menu principal

- Créditer un compte pour payer en ligne
- Mes opérations financières
- Je réserve un repas pour réserver - uniquement les élèves au ticket
- Mes informations pour changer le mot de passe
- Historique de connexion